

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX

du  
JOURNAL,  
Rue de les Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les an-  
nonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être  
adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

de  
L'ABONNEMENT  
3 patucons par mois.

## Almanach Français.

- Mercredi 18 (1792) — Prise de Courtray, par le général Luckner, contre les Autrichiens.  
(1794). — Combat du Pont St. Bernard, par le général Baguelonne, contre les Piémontais.  
(1800). — Combats de Burgon et de Dillangen, par le général Moreau, contre les Autrichiens.  
(1809). — Combat de Belchite, par le maréchal Suchet, contre les Espagnols.

## MONTEVIDEO.

17 juin 1845.

CONSULAT DE FRANCE A MONTEVIDEO.

NOMS DES FRANÇAIS SUR LE COMPTE DESQUELS ON  
DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS.

- |                            |                        |
|----------------------------|------------------------|
| Faio, Mie. E.              | Bidart. Ete.           |
| Lapaille, dit Eyheragaray. | Liquiniano             |
| Daux d'abarat.             | Naquet Auguste.        |
| Mandin, Fr. Chubrier.      | Molère Bte.            |
| Rich.                      | Rach.                  |
| Dukalé, Mel.               | Cesporandy.            |
| Arroquin Are.              | Fau                    |
| Debonne Atc.               | Cavillon.              |
| Le-cont.                   | Vaillant Ches. Amédée. |
| Oxoby Pierre               | Sorondo François.      |
| Vhude Jn. Aré.             | Othara Martin.         |
| Iroulleguy Jean.           | Hiburu Jacques.        |
| Puchulateguy Jean.         | Irigoyen Pierre.       |
| Arbanet Dominique.         | Ochits Guillaume.      |
| Chiraberro Pre.            | Espandaburu Bd.        |
| Saparrorts Jes.            | Houhouré Jean.         |
| Lohigorry Sébastien.       | Sarhy Laurent.         |
| Hidégainberry Jean.        | Oliberry Arnaud.       |
| Bouronue Pierre.           | Framondébèhère Jean.   |
| Escaray Gratian.           | Lucu Ambroise.         |
| Aycaguen Jean.             | A. Pludo Pierre.       |
| Aguerre Simon.             | Aguerre Joseph.        |
| Alhote Jn. Bte.            | Lipouble Pierre.       |
| Lacoin Pierre.             | Iriart Jn. Bte.        |
| Toulouse Jean.             | Cadnillon Pierre.      |
| Lagarde Jean.              | Lasalle Pre. Amédée.   |
| Bayaut Jn. Bte.            | Arimours Pierre.       |
| Baylac Jacques.            | Daracq Marc.           |
| Mulgor Jean.               | Brouchy Pierre.        |
| Zuichenduc Jean.           | Hiriart Jacques.       |
| Darancette Jn. Arm.        | Darancette Jn. Ir. Ab. |
| Guitaspé Jean.             | Guitaspé Jn. Via.      |
| Bidegain Martin.           | Heriest P. G.          |
| Dangereteguy Jn.           | Etchegaray J. G.       |
| Blissagne M. J.            | Beresoin Pre.          |
| Pommier Laurent.           | Mindounet O. M.        |
| Barbesteguy Pre.           | Lorteig Jean.          |
| Lahitte Pre.               | Mouras Jes.            |
| Subastou J. P.             | Candau Jn.             |
| Peyroubou.                 | Ribere A. Ches.        |
| Errecurt Pre.              | Soubiat Jn.            |

- |                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| Lascaray Jean.    | Oihen Jn.           |
| Gramon J. C.      | Wrruty E.           |
| Larre Jean.       | Sarobery Pre.       |
| Jharragorry J. G. | Oronos J. B.        |
| Jonco P. H.       | Ahuncain Dominique. |
| Fruin Pre.        | Gauchet H. G.       |
| Taurel Fois. Fx.  | Curet Jean.         |
| Amestoy Pre. C.   | Bertrand H.         |
| Laporte Cyrille.  | Guidolle J. Mie.    |
| Dhom J. Mie.      | Goudène Dque.       |
| Despelou Dque.    | Carrère J. P.       |
| Delon Maurice.    | Dolorme Norb. rt.   |
| Fouchou Julien.   | Courtiade Dque.     |
| Dutech François.  | Tapie Laurent       |
| Cauhape Jn. L.    | Forgue J. Fois.     |
| Larroque Jh. A.   | P. I. J. B.         |
| Puydarrieux B.    | Monié Pre.          |
| Taratini Antoine. | Vihurds Pre.        |
| Servain Silv.     | Cazales J. R.       |
| B. rdegaray.      | Villeneuve Pre.     |
| Bidegain Jn.      | Dutey T. M.         |
| Carutchet Gn.     | Irigaray P. J.      |
| Erguy B. B.       | Tanbouraindeguy.    |
| Espoude L. A.     | Gachen Pre.         |
| Cabale L.         | Aycagar Arnaud.     |
| Oxolorondo Pre.   | Quérillac Jean.     |
| Minvielle Ct.     | Latreite Jn.        |
| Brana Pre. P.     | Lamothe Ray.        |
| Etchegaray Min.   | Augé J. B.          |
| Garra J. C.       | Hegabèhère Dque.    |
| Saint Pé P. A.    | Cubilibia Jean.     |
| Dumas Pre. A.     | Poin Dré.           |
| Ondarceula André. | Braou Eugo.         |
| Delor Pre.        | Talya Ches.         |
| Sarrail William.  | Weich Georges.      |
| Ligar Louis Ch.   | Trottier Fs.        |
| Berenger Pre.     | Persy J. B.         |
| Biol Jn.          | Bèenger Ml.         |
| Chabaut J. Bte.   | Boulet Arnaud.      |
| Miramont Pr.      | Brisset Jean.       |
| Le Lièvre Félix.  | Poittevin Jn.       |
| Ernest Auguste.   | Camille Auguste.    |
| Ferrand Jn. P.    | Carrère Jes.        |
| Cléret            | Gros-Jean Fs. Xer.  |
| Berenger Dle.     | Roiné J. Fc.        |
| Didier Roiffé.    | Bagotta Etné.       |
| Texier Fs.        | Revol Félix.        |
| Soute Chéri.      | Maret Ete.          |
| De Me beck Ap.    | Gellibert Nicolas.  |
| Saffroy Achille.  | Mazoyer Aut.        |
| Reverbel          | Marchal Fr.         |
| Petitot Ete.      | Delfau Ete.         |
| Dubat.            | Lapierre Augte.     |
| Lécot Felix.      | Garie Nicolas.      |
| Bridet Denis.     | Duchoux Félix.      |
| Gelin Ante.       | Thillet Pre.        |
| Fleurton Georges. | Schobloel Dque.     |
| Rouquaud.         | Peyron Jh.          |
| Darthis (Veuve).  | Bernard Pre. E.     |
| Bizos Théophile.  | Hesmiol Hyte.       |
| Delotte.          | Delhoste.           |
| Marain.           | Saint-Arromant.     |

Les personnes qui seraient à même de fournir des

renseignements, sont priées de vouloir bien les communiquer au Consulat de France, rue de Buénos Ayres, Montevideo, 17 juin 1845, Marcelin DENOIX. Gérant le Consulat de France.

Nous avons reçu de MM. Bourbon et Letandu une lettre de réclamations que nous publierons dans notre prochain numero.

Le vapeur de guerre français Fulton est arrivé ce matin de Buenos-Ayres avec des dépêches pour l'amiral. Vers midi, quelques personnes l'ayant vu se diriger vers l'Est, et circonvenir les navires argentins, le bruit s'était promptement répandu qu'il avait communiqué avec Brown; mais nous pouvons affirmer qu'il est complètement faux, et que le Fulton était allé reconnaître un trois mâts français qui arrivait de Bordeaux.

Les nouvelles arrivées par le Fulton sont très satisfaisantes, et nous devons esperer que, dans quelques jours, nous connaîtrons le résultat définitif de la mission de M. le baron Deffaudis. Quelques lettres de Buenos-Ayres font penser que les negociations se termineront à l'amiable; mais quelques autres assurent que la resistance de Rosas aux conditions posées par l'intervention, amèneront très probablement une declaration de guerre.

La Gaceta Mercantil de Buenos-Ayres publie, dans son numero du 9 courant les détails de la reception par Rosas du ministre plénipotentiaire de France, commissaire du roi, baron Deffaudis, nous en donnerons l'extrait dans notre prochain numero.

## TROUBLES DE LA SUISSE.

Les troubles de la Suisse au départ des dernières nouvelles d'Europe, étaient devenus assez graves pour motiver l'intervention diplomatique des grands états protecteurs de la république fédérale, et signataires de l'acte du 20 novembre 1815, qui la constitue. Lord Aberdeen venait d'adresser dans ce sens des instructions sévères à M. Mortier, ministre plénipotentiaire de sa majesté britannique en Suisse.

Déjà, la France avait pris l'initiative de représentations semblables, dictées par le désir de voir la Suisse maintenir l'ordre et la liberté dans son sein. Seulement le langage de la France est plus amical que celui de l'Angleterre, et cela devait être, purcé que la Suisse est pour la France une ancienne amie et une ancienne amie.

Les troubles de la Suisse fixent donc en ce moment l'attention de l'Europe entière, et l'empressement qu'a

vois l'Angleterre (c'est-à-dire la puissance la moins intéressée de toutes au maintien du *statu quo* fédéral) à intervenir par voie de conseil, auprès du directoire, donne l'assurance de l'inquiète sollicitude avec laquelle les gouvernements continentaux qu'avoisinent la Suisse, envisagent les événements qui sont sur le point de s'accomplir. Cette question de l'expulsion des jésuites qu'agitent de tous côtés, est grosse, tout le monde le sait, d'une guerre civile; l'exaspération est, des deux parts, poussée à des limites extrêmes, et quelle que soit la solution donnée par les mandataires du pouvoir fédéral, il est à craindre que l'autorité de cette décision ne soit méconnue; les partisans des jésuites n'hésitent pas à déclarer, dès à présent, qu'ils recourront aux armes plutôt que d'obéir à une sentence d'exclusion qui, selon eux, serait la violation flagrante des règles de la souveraineté cantonale. Les adversaires des jésuites paraissent décidés, d'une autre côté, à n'admettre aucun de ces expédients dilatoires dont la diète fait si fréquemment usage, et à provoquer une collision plutôt que de laisser debout les résolutions du gouvernement de Lucerne. Les deux camps se menacent des yeux, de la parole, en attendant qu'on arrive aux actes. On désigne, des deux côtés, les chefs, on fait le dénombrement des soldats. Les choses, en un mot, en sont venues au point, qu'il semblerait que la délibération de la diète n'est plus qu'un vain simulacre, et que la question peut plus être résolue qu'en champ clos.

Il est à remarquer que la lutte n'existe pas entre les cantons protestants et les cantons catholiques. Les jésuites ont de très chauds défenseurs dans les députés de certains cantons protestants, et ils sont très vivement attaqués par les députés de certains cantons catholiques. C'est une mêlée dans laquelle on se perdrait si on ne voulait y voir qu'une affaire religieuse. On si reconnaît beaucoup mieux, si on recherche les tendances politiques de chacun de ces cantons, à constitutions si diverses, et où dominent tantôt l'élément démocratique, tantôt l'élément aristocratique. Il est hors de doute, à nos yeux, que le radicalisme suisse s'est emparé de la question, et qu'il l'exploite mercenairement pour arriver à ses fins, c'est-à-dire pour préparer à la Suisse une constitution unitaire.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la cause des jésuites n'est nullement la cause de la religion catholique. En Suisse, le clergé séculier est fort éclairé, fort national, et il a généralement vu, avec un vif déplaisir, ces successifs empiétements de la compagnie de Jésus, qui devaient tôt ou tard amener une réaction et peut-être une catastrophe. On se rappelle qu'à Lucerne même, et lorsqu'ils s'est agi de confier l'éducation publique aux jésuites, la très forte majorité du clergé catholique s'est prononcée contre la mesure qui a prévalu dans les conseils du gouvernement.

En cet état de choses, et lorsqu'il est évident que les croyances catholiques de la Suisse ne sont pas menacées, il n'y a qu'un moyen de finir cette affaire: ce moyen n'est à la disposition ni de la diète, ni des gouvernements qui ont intérêt au maintien du *statu quo* helvétique et la cour de Rome seule peut l'employer. C'est au chef de la grande communion catholique qu'il appartient, cette fois, de rétablir la paix entre les peuples et d'empêcher l'effusion du sang. Pour accomplir cette grande et sainte mission, il suffit au saint-père d'une parole. Qu'il ordonne à cette milice placée sous sa loi de se retirer de la Suisse, qu'il rappelle les jésuites et tout prétexte de trouble sera enlevé aux agitateurs. Est ce trop presumer de la sagesse du saint-siège que de croire qu'il entreprendra la sainte et glorieuse mission qui lui est réservée et qui mettra, par le prompt et ferme usage de son autorité spirituelle, son terme à une situation qui peut avoir pour la paix de l'Europe même des conséquences incalculables.

(Courrier Européen)

DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DRAMATIQUE FRANÇAISE.

Les personnes qui ont fait quelques fournitures à la

société pour la dernière représentation qu'elle a donnée le 9 courant au bénéfice de l'Hôtel de la Légion, sont priées de présenter leur note chez M. Martin, directeur, rue du 25 Mai n° 251, pour en recevoir le montant.



MARINE

et MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 17

Sainte Catherine le 6 courant, brick goëlette sarde *Fortuna*, cap. Nicolini, à ordre, avec 348 sacs farine munioc, 161 id. huicots, 116 id. riz, 37 id. maïs, 15 id. pommes de terre, 28 bocaux amidon, 12 pipes café, 31 id. mani, 4 id. sucre roux, 11,000 buches, 30 chaînes oignons, 800 oranges, 300 œufs.

Bahia, le 8 février et de Buenos-Ayres, le 16 courant brick brésilien *Felis Union*, à J. Fness, avec 160 pipes café, 15 barils id. 318 livres sucre blanc, 31 sacs id. 191 id. id. roux et 28,900 buches.

Buenos-Ayres, 16 courant, brick américain *Farularua* avec bois de construction, planches et 12 caisses soulers.

Buenos-Ayres, vapeur français *Fulton*.

Bordeaux, navire français avec provisions pour l'escadre française.

En vue.

Deux voiles à l'est et une à l'ouest.

NAVIRES EN PARTANCE.

Bahia, sous peu de jours le trois-mâts sarde le *Hercule*. S'adresser pour fret et passage, rue des Missionnaires n. 14. Rio-Janeiro: paquebot sarde *Somariba*. Sainte Catherine, brick brésilien, *Henrique*. Valparaisou: brick anglais *Liangothland*.



VENTE A L'ENCHERE.

[Renote.]

PAR COURRAS, SMITH ET Cie.

A TOUT PRIX.

DE MEUBLES ET DE PLANTES.

Rue des Trente-Trois n° 117, à côté de l'Escrivanie de D. Salvador Tort.

Jeu li prochain 19 courant, à 11 heures du matin, aura lieu la vente à l'encan, pour cause de départ, de tout le mobilier et des plantes qui ornent cette maison.

AVIS.

A LA GRANDE LUNETTE.

Maison Viglezzi, rue du Rincon n° 29 et 31

On trouvera pour ces jours de fêtes un grand assortiment de deux cents et quelques travestissements pour hommes et pour dames, plus cinq ou six comparés telles que: arlequins, pierrots, magiciens, etc., dominos riches et de tous genres; un grand choix de marques en carton, ciré et satin, noir et de couleurs faucon, ba-be, montaches et perruques.

Les personnes qui voudront bien honorer cette maison de leur confiance seront, comme par le passé, servis avec zèle, promptitude et aux prix les plus modérés.

LOUIS XIV ET SON SIECLE.

HISTOIRE PITTORESQUE ET CURIEUSE DE LA PERIODE DE 1615-1715.

PAR M. AL. DUMAS.

Ce livre admirable ne se recommande pas seulement par un luxe inouï de gravures et de typographie; il a encore cette haute valeur intrinsèque que possèdent les œuvres importantes de M. A. Dumas. Dans son histoire pittoresque du XVII<sup>e</sup> siècle, cet écrivain est tout à tour critique piquant, juge impartial, chroniqueur curieux, historien, dramaturge romancier, et toujours écrivain fier et d'une animation sans égale. Voilà ce qui explique le succès rapide et prodigieux de Louis XIV et son siècle, succès que toute la presse parisienne a reconnu et proclamé et que les États-Unis, et le Canada vont encore accroître et prolonger.

Plusieurs livraisons ont déjà paru. 30 livraisons formeront un volume. L'ouvrage se composera de deux superbes volumes, comprenant la matière de huit volumes ordinaires enrichis, d'au moins 120 grands sujets, de 60 gravures à part et d'une foule de vignettes, ors de lampes, le tres ornées, etc.

IMMENSE BAISSE DE PRIX — 21 francs au lieu de 70

HISTOIRE DU CONSULAT

et de L'EMPIRE. PAR M. THIERS.

Le Courrier des États-Unis de New-York a entrepris la reproduction des ouvrages français les plus marquants à des prix qui sont sans comparaison avec ceux de Paris et de Bruxelles. En outre de sa semaine littéraire, qui donne pour quatre piastres par an, la matière d'environ 40 volumes de romans qui coûtent 7 fr. 50 c. le volume à Paris, ce journal a acheté le droit de publier à New-York aussitôt qu'à Paris, l'histoire du Consulat et de l'Empire par M. Thiers, ouvrage qui se vend à Paris 70 francs et que le Courrier des États-Unis vend pour 4 piastres.

On s'en obtient à l'Hôtel du Commerce, chez Messieurs Lange frères, agents du Courrier des États-Unis, à Montevideo.

Les cinq premières livraisons, contenant le 1<sup>er</sup> volume sont en vente, l'ouvrage formera 70 volumes en 50 livraisons.

DEPARTEMENT DE LA POLICE.

AVIS.

Il existe dans les bureaux de la Police une paire de balances et une balance qu'on soupçonne avoir été volées. Les ayant droit peuvent se présenter pour réclamer ces objets qui leur seront délivrés s'ils fournissent les preuves de leur propriété.

PASSAGERS SEULEMENT.

Le trois-mâts français Normando, capitaine A. Hamel, touchera à ce port vers la fin du mois de juin et recevra quelques passagers de chambre.

Ce navire, est de première marche possède une chambre élégante et confortable et offre aux passagers tout le confort désirable.

S'adresser, pour traiter du passage, rue du 25 de Agosto, n° 90.

m. 27.

Le Propriétaire-Gérant, Jb. REYNAUD.

Imprimerie CONSTITUCIONAL Rue de las Camarás, N. 24